

tionaux canadiens en surveillance de plus près les dépenses.

L'hon. M. ROBB: Je suis heureux que mon honorable ami approuve les modifications proposées. J'ai reçu quelques rapports de la commission, portant sur les ports et je les ai lus tous excepté, je crois, celui qui se rapporte au port de Vancouver. Je lirai celui-ci. Je n'ai aucune objection à les déposer. Je ne voudrais pas encourir les dépenses de les faire imprimer mais il devrait certainement être déposés. Quant à la coordination, les honorables députés apprendront avec plaisir que récemment nous avons averti tous les fonctionnaires des différents services canadiens en Angleterre d'avoir à faire approuver leurs dépenses par le haut commissaire.

M. GARLAND (Bow-River): L'ex-ministre des Finances a parlé de certains changements apportés au système de vérification dans le département des Finances depuis quelques années. Le ministre (l'hon. M. Robb) peut-il nous dire ce qui a été fait dans ce sens? Bien que député depuis peu, certaines révélations qu'il me coûte de mentionner, relativement au vol de coupons d'obligations de guerre dans la division de la circulation, et aussi, le détournement de chèques du ministère dans l'une des divisions du département de la milice au sujet duquel celui-ci a dû sévir, m'ont effrayé. Ces faits indiquent clairement que dans une circonstance au moins le système a été plus ou moins défectueux dans le département. Je ne veux pas me montrer injuste, mais j'espère que le système a été amélioré et j'aimerais à connaître les changements apportés.

L'hon. M. ROBB: Si le comité des comptes publics désire faire comparaître le contrôleur de la circulation on aura un témoin intéressant et instructif. On ne sait jamais, naturellement, mais je crois que le système de vérification est maintenant parfait et les fonctionnaires me disent que ces irrégularités ne peuvent se répéter. Il est intéressant cependant de savoir que récemment un fonctionnaire d'un département public a dû être poursuivi pour faux. Il nous faut conséquemment être sur nos gardes car aucun système ne rend les gens honnêtes.

M. GARLAND (Bow-River): C'est vrai; mais lorsqu'il n'y a qu'un système de vérification dans un ministère comme celui des Finances. . .

L'hon. M. ROBB: Il y en a plus d'un; il y a une vérification par voie d'épreuve.

M. GARLAND (Bow-River): Combien de fois se fait cette vérification?

L'hon. M. ROBB: L'auditeur général était hier devant le comité des comptes publics, je crois, et il déclara que dans son opinion le système de vérification est très efficace.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: En justice, je dois dire que tous les fonctionnaires du département sont des gens honorables et fiables.

M. GARLAND (Bow-River): C'est ce que je crois moi-même.

L'hon. M. MARCIL (Bonaventure): La plupart de ces fonctionnaires ont-ils été nommés par l'ancien régime ou par la commission du service civil?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: La plupart ont été nommée soit sous le régime qui a précédé le gouvernement Borden ou par ce dernier. Il n'existe aucun doute à ce sujet et je fais cette déclaration pour le bénéfice de mon honorable ami.

M. GARLAND (Bow-River): Par qui les faussaires ont-ils été nommés?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Je pourrais fournir le renseignement mais l'honorable député n'aimerait pas à l'entendre. Nous ne devrions pas discuter cela, je crois. Il est toujours difficile de s'éloigner de la routine dans un département. Par exemple, en 1920, j'ai fait venir un vérificateur du dehors pour faire la première vérification générale des livres du département. A cette époque, l'auditeur général était occupé surtout à la vérification des déboursés. Mais ce qu'il y a d'extraordinaire c'est que cette vérification, la première du genre, ne révéla aucune erreur grave; les choses avaient donc été conduites honnêtement.

L'hon. M. ROBB: Le 1er décembre 1921.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Oui. Ce fut là la première vérification par un homme du dehors. La vérification fut générale et le vérificateur était des plus compétents. Les changements qui suivirent concernaient la régie interne et la formule du bilan, car c'est à la suite de cette vérification que j'adoptai un nouveau mode de comptabilité et une formule de bilan ordinaire. Les changements concernaient également le cas qu'a mentionné mon honorable ami relativement au vol de coupons d'intérêt sur l'un de nos emprunts de New-York. Il avouera, je crois, que la protection offerte est plus que suffisante. Il n'existe aucun danger que la chose se répète. Puis, nous eûmes certaines irrégularités dans la division du numéraire. On